

Inventaire des mares sur le territoire bocager de la commune de Niort dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité communale



Etude réalisée pour :



Avec le soutien financier de :



Janvier 2023

Inventaire des mares sur le territoire bocager de la commune de Niort dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité communale

Etude réalisée pour :

La Ville de Niort

1 Pl. Martin Bastard
79000 Niort



Inventaires et rédaction : William Cheyrezy (Chargé de missions DSNE) et Nicolas Cotrel (Directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement),

Relecture : Katia Hammoutene (Responsable de projets biodiversité à la Ville de Niort)

Référence à utiliser : Deux-Sèvres Nature Environnement, 2022- Inventaire des messicoles sur le territoire de la commune de Niort dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité communale. Ville de Niort, 33 p.

Crédits photographiques : auteurs

Résumé

Lors de l'état des lieux de la biodiversité de Niort en 2010 le cortège des Amphibiens était déjà présenté comme un taxon prioritaire, au regard de leur statut de conservation global très mauvais et d'une situation niortaise guère favorable : dégradation des mares, progression de l'Ecrevisse de Louisiane ayant un impact majeur sur les écosystèmes aquatiques, empoisonnement des points d'eau, régression de l'élevage, emprise foncière de l'enveloppe urbaine et impact des infrastructures de transport.

Dans le cadre de l'atlas biologique communal de Niort, ce groupe et ce milieu sont donc ressortis comme prioritaires, d'autant que des leviers d'action sont mobilisables suite à ces inventaires. En 2022, le secteur prioritaire d'inventaire a été le bocage de Saint Florent et ses mares publiques, soit les 3 mares du et autour du centre équestre gérées par la Ville, les 5 bassins routiers de la rocade et le bassin d'orage du centre équestre gérés par la CAN.

Il en ressort la présence de 6 espèces d'Amphibiens, dont le cortège bocager représenté par le Triton marbré et la Rainette verte. Crapaud épineux, complexe des grenouilles vertes, Triton palmé et Grenouille agile viennent compléter le cortège observé. Les occurrences constatées varient entre 0.4 et 0.8 par point d'eau favorable. La diversité spécifique par point d'eau varie quant à elle de 0 à 6 espèces. Les bassins de décantation routiers sont très (2/5), moyennement (1/5) à non (3/5) favorables. Le seul bassin d'orage inventorié présente la diversité spécifique la plus élevée avec 6 espèces. Pour les 3 mares de la Ville de Niort, la diversité varie de 0 à 4 espèces, avec une forte baisse de l'attrait de la Mare des Sources.

La variation des diversités spécifiques par point d'eau a fortement évolué depuis les inventaires de 2010 et nécessite un suivi régulier, par DSNE voire un réseau d'observateurs à mobiliser via un POP Amphi selon les volontaires bénévoles DSNE ou salariés de la Ville, sur une sélection de celles-ci.

La restitution prend la forme de fiches de description de chacun des points d'eau comprenant la localisation et photographies, le résultat des inventaires et des propositions de gestion.

En termes de pistes de conservation, une réactivité forte du service espaces naturels a d'ores et déjà permis une restauration partielle (reste le surcreusement/décaissement de berges) des 2 mares niortaises en mauvais état. En 2023, cet inventaire sera poursuivi dans le cadre du plan d'actions biodiversité de la Ville en partenariat avec DSNE pour finaliser l'inventaire sur cette poche bocagère et en déterminer la fonctionnalité en méta-population (fonctionnalité des corridors, besoin de compléter le réseau de mares...). Un inventaire des mares du centre-ville sera également débuté, au regard des enjeux Crapaud accoucheur notamment, via la plate-forme d'inventaire participatif sous lizmap développée par notre fédération Poitou-Charentes Nature.

Fiches d'inventaire des mares

Mare N5 (bassin le bon accueil)

Mare N28 (bassin l'Ouche barreau)

Mare N32' bassin orage des sources

Mare N32 mare des sources

Mare N33 mare pres fontaine boutet

Mare N34 (bassin pre fontaine boutet)

Mare N35 (bassin chemin du lac-sncf)

Mare N36 (bassin de la Massatrie)

Mare N37 (bassin de la RD 740)